Government of Canada | Gouvernement du Canada

Canada

Approche du Canada à l'appui de l'assainissement de l'eau potable chez les Premières Nations

-sur le plan de la santé publique-

Jennifer Mercer, directrice, Division de la santé environnementale et publique
Ministère des Services aux Autochtones Canada

Symposium national et foire commerciale sur l'eau de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Novembre 2019

Objet

- Présenter les réussites, les défis et la voie à suivre pour l'avenir de l'Approche du Canada à l’appui de l'assainissement de l'eau potable chez les Premières Nations sur le plan de la santé publique.

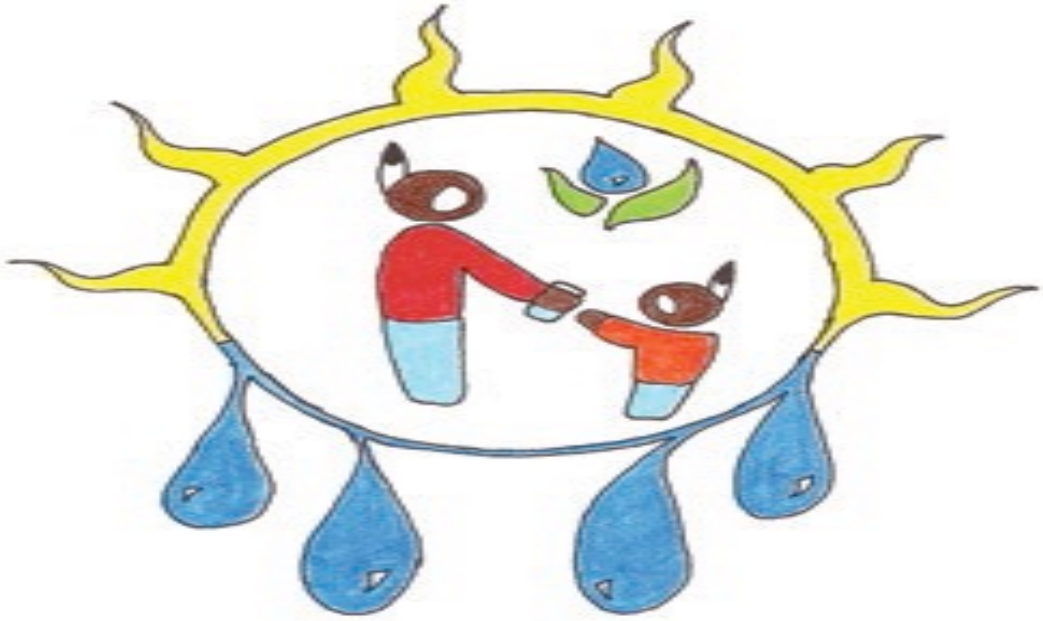

Illustration gracieusement fournie par Jeremy Francis, Première Nation d'Eel Ground, 2010

Programme de santé environnementale et publique

- Aider les Premières Nations à cerner et à prévenir les dangers environnementaux dans les milieux naturels et bâtis qui pourraient nuire à leur santé;

- Les principaux domaines d'intérêt sont l'eau potable, les eaux usées, l'élimination des déchets solides, la salubrité des aliments, le logement, l'inspection des installations, le contrôle des maladies transmissibles d'origine environnementale, la recherche communautaire ainsi que la préparation et les mesures d'intervention d'urgence;

- La plupart des services sont fournis par des agents de santé environnementale et publique, soit des inspecteurs certifiés en santé publique employés par le gouvernement ou directement par les Premières Nations.
  - À l'heure actuelle, 40 % d'entre eux sont embauchés par des organisations des Premières Nations.

Composantes de la santé publique

- Aider les collectivités à renforcer leur capacité à vérifier la qualité globale de l'eau potable au robinet et d'examiner, d'interpréter et de diffuser les résultats aux Premières Nations;
- Appuyer la surveillance de tous les systèmes d'approvisionnement en eau potable (publics et privés);
- Fournir aux collectivités des Premières Nations des conseils, des services d'orientation et des recommandations au sujet de la salubrité de l'eau potable et de l'élimination sécuritaire des eaux usées domestiques sur place;
- Examiner les propositions de projets d'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées sur le plan de la santé publique;
- Offrir des programmes de formation et élaborer divers documents et outils de sensibilisation du public.

Grâce à des efforts concertés avec les collectivités, des progrès ont été réalisés :

- Depuis 2009, toutes les collectivités des Premières Nations peuvent faire appel à du personnel qualifié pour procéder à l'échantillonnage et l'analyse de la qualité de l'eau potable au robinet.
- Des améliorations mesurables ont été constatées dans tous les secteurs de la surveillance - chimique, bactériologique et analyses connexes.
- Sensibilisation du public, amélioration des activités de programme et renforcement des procédures.
- Augmentation des S et C disponibles pour financer les activités de surveillance de l'eau dans les collectivités, ainsi que le recrutement et le maintien en poste du personnel.
- Mise en œuvre d'un plan aux fins des nouvelles Recommandations pour la qualité de l'eau potable relativement au plomb afin que la priorité soit accordée aux écoles et aux établissements pour enfants.
- Amélioration de la coordination et de l'intégration des services de santé et de surveillance des infrastructures.

Il reste encore beaucoup à faire.

L'eau potable

Suivi des activités au fil des ans

~1970 : **Échantillonnage et analyse par l'AHM** pendant les visites sur place
Analyse bactériologique 3 à 4 fois / an - Laboratoire portatif Millipore

~1980 : **Échantillonnage et analyse par un représentant en santé communautaire (RSC)**
Succès limité - Méthode complexe - Laboratoire portatif Millipore

1985 : **Échantillonnage par RSC** - Envoi par la poste à un laboratoire agréé
Analyse bactériologique une fois par mois (succès ~ 70%)
Problèmes de délai de livraison et de température / Communication tardive des résultats

1989 : Disponibilité d'une base de données pour les résultats d'analyse de la région

~1998 : Démarrage de la base de données des résultats H2O avec **accès Web à tous les utilisateurs en tout temps.**

2003 : Lancement du **Programme de surveillance de la qualité de l'eau potable dans les communautés**
Analyse bactériologique une fois par semaine - Méthode de présence-absence Colilert

2011 : **Utilisation des matériaux de référence** du *Centre d'expertise en analyses environnementales du Québec* pour les tests bactériologiques de contrôle de la qualité mensuels

2014 : **Début de la mise en œuvre d'une méthode semi-automatisée**
Interprétation automatisée et transmission par Internet des résultats de l'échantillon

L'eau potable

Notre succès

Surveillance accrue de la qualité de l'eau potable par un échantillonnage bactériologique plus fréquent

- Analyse bactériologique une fois par semaine
- De 76 à 93 % au cours des 5 dernières années

Renforcement des capacités et reconnaissance des compétences des Premières Nations en matière de surveillance de la qualité de l'eau potable

- Formation offerte aux CCQEP en vue d'obtenir leur accréditation en vertu du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (Q-2, r.40) du Québec.
- Symposium conjoint pour les opérateurs spécialisés dans le traitement de l'eau et les CCQEP.

L'eau potable

Résultats de l'exécution du Programme de santé environnementale et publique afin de respecter ou de dépasser les exigences du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du Québec (Q-2, r.40).

Échantillonnage :

- 8 par mois dans les collectivités des Premières Nations contre 2 par mois dans les collectivités non autochtones.

  (population <1 000)
- Plomb et cuivre dans les établissements pour enfants

  (Automne 2017)
- Mesure de l'uranium et de la radioactivité dans des puits privés

  (Collaboration entre les Premières Nations, la province et le gouvernement fédéral)

Utilisation des recommandations provinciales pour la qualité de l'eau potable lorsque les limites sont plus strictes que celles des Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (c.-à-d. concernant les sous-produits de désinfectant : AHA (60 contre 80 µg/L) et THM (80 contre 100 µg/L).

- Données représentatives pour la surveillance trimestrielle des sous-produits de désinfectant
- Analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable (projet à venir)
- Inventaire des puits privés (projet à venir)

Travaux supplémentaires en cours

- Le nombre de puits individuels faisant l'objet d'avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme n'est pas connu, bien que l'on ait commencé à recueillir de l'information sur le nombre de puits individuels et leur emplacement.

- Collaboration avec des partenaires pour améliorer la façon dont les systèmes vulnérables sont définis, identifiés et financés.

- Amélioration des activités de sensibilisation du public ciblant les dirigeants, les administrateurs et les membres des collectivités des Premières Nations.

L'eau potable

28 collectivités des Premières Nations :

- 30 systèmes publics d'approvisionnement en eau (SPAE)
- 25 systèmes semi-publics d'approvisionnement en eau (SSPAE)
- ~ 1 500 puits individuels - situés pour la plupart dans 4 collectivités
- Le dernier avis concernant la qualité de l'eau potable (AQEP) à long terme a été levé en 2013 pour les SPAE et en 2017 pour les SSPAE
- L'avis d'interdiction de consommer l'eau potable des puits privés est toujours en vigueur pour une collectivité et fait actuellement l'objet d'un examen.

Aperçu de la région du Québec

Ce que nous avons entendu :

- Appuyer la conception et la mise en œuvre de plans de salubrité de l'eau, y compris la protection des sources d'approvisionnement en eau.

- Intégrer l'approche de l'ASPN qui consiste à reconnaître les forces de la collectivité (p. ex. portrait global de l'eau, pas seulement un système d'approvisionnement en eau particulier, utilisation culturelle) et les solutions communautaires.

- Reconnaître les femmes comme des « gardiennes de l'eau ».